muni d'un appareil propre à curer les ports. ‖ Pl. CURE-MÔLES.

CURE-OREILLE s. m. Petit instrument propre à nettoyer l'oreille : *Des* CURE-OREILLES. *Un* CURE-OREILLE *d'or, d'ivoire.*

N'avez-vous point sur vous quelque bon *cure-oreille ?*
Je ne puis dire quoi me chatouille dedans.
SCARRON.

— Entom. Syn. de PERCE-OREILLE ou FORFICULE.

— Bot. Nom vulgaire d'un champignon du genre hydne.

CURE-PIED s. m. Techn. Instrument dont on se sert pour nettoyer le dedans du pied des chevaux. ‖ Pl. CURE-PIEDS.

CURER v. a. ou tr. (ku-ré — du lat. *curare,* soigner). Nettoyer, retirer les ordures de : CURER *un égout, une rivière.* CURER *un fossé, un étang.* CURER *un port.* CURER *ses dents, ses oreilles, ses ongles.*

— Fig. Purger, purifier : *Nous autres avoués, nous voyons se répéter les mêmes sentiments mauvais, rien ne les corrige ; nos études sont des égouts qu'on ne peut pas* CURER. (Balz.)

— Sylvic. Débarrasser des bois morts, des branches rompues, des souches et des plantes qui peuvent être nuisibles à la végétation environnante : CURER *un bois.*

— Agric. *Curer une vigne en pied,* Enlever des ceps tout le bois inutile. ‖ *Curer la charrue,* La débarrasser de la terre qui s'y est attachée.

— Faucon. Donner une cure à, en parlant d'un oiseau : CURER *l'oiseau.*

— V. n. ou intr. Faucon. Prendre la cure, en parlant de l'oiseau de proie : *Les faucons* CURENT *aujourd'hui.*

Se curer v. pr. Etre curé, nettoyé : *La rivière de Bièvre* SE CURE *tous les ans.*

— Curer, nettoyer à soi : SE CURER *les dents, les oreilles. Il* SE CURAIT *les dents avec l'ongle de son petit doigt.* (F. Soulié.)

CURES, ville de l'Italie ancienne, dans le pays des Sabins, à 10 kilom. N.-E. de Rome. C'est aujourd'hui la petite ville de Correse.

CURET s. m. (ku-rè — rad. *curer,* pour *récurer*). Techn. Peau d'animal au moyen de laquelle on frotte les pierres sanguines avec de la potée d'étain, lorsqu'on dore quelque chose.

— Bot. Nom vulgaire des prêles, des charagnes et des laîches, qui servent à récurer les ustensiles de ménage.

CURÈTES. Ce mot a deux significations bien distinctes : il désigne des prêtres de Cybèle et de Rhéa, et un peuple de la Grèce primitive appartenant à la race pélasgique. Dans l'émigration aryenne, qui des hauts plateaux de l'Inde descendit vers l'orient de l'Europe, les Curètes durent se fixer sur la côte septentrionale du golfe de Corinthe. De là ils se dirigèrent vers l'Etolie, et, repoussés par les habitants du sol, s'établirent en Acarnanie. Cette race énergique et belliqueuse n'était pas sans analogie avec les peuplades germaines et gauloises. On conjecture que leur nom tire son étymologie de leur chevelure rase (*koura* exprime l'action de se raser). Les Curètes mythologiques de l'île de Crète appartiennent sans doute au même rameau ; les habitants primitifs de l'île en firent des mythes et les regardèrent comme des personnages divins qui leur avaient enseigné les premiers éléments de l'agriculture et des arts, entre autres la fabrication des métaux.

Dans la littérature grecque et dans la littérature latine, le souvenir de ce peuple est presque effacé ; par les Curètes on entend tout à la fois les prêtres de Cybèle et de Rhéa, et les inventeurs des métaux. Dans la mythologie, c'est à leur garde que fut confié Jupiter enfant, dérobé par Rhéa à Chronos, qui voulait le dévorer. Selon les *Oracles sibyllins,* « Rhéa mit au monde un enfant mâle, qu'elle envoya promptement *en Phrygie,* afin qu'il y fût élevé à l'écart, sous la garde de trois Crétois liés par un serment. » Selon Apollodore, « les nymphes nourrissaient l'enfant du lait de la chèvre Amalthée, et les Curètes en armes, gardant le petit dieu dans l'antre, frappaient leurs boucliers de leurs lances, afin que Saturne n'entendît pas ses vagissements. »

Dictæos referunt Curetas qui Jovis illum
Vagitum in Creta quondam occultasse feruntur,

dit Lucrèce. Le lieu de la scène est donc tantôt en Phrygie, tantôt en Crète. On rencontre aussi les Curètes dans l'Eubée, où, dit Strabon, ils revêtirent les premiers des armes d'airain ; aussi les appelait-on chalcidiens (de *chalkos,* airain). La Phrygie, la Crète et l'Eubée étaient abondantes en métaux.

On retrouve encore, dans les légendes dont la poésie grecque s'est plu à entourer les Curètes mythologiques, le souvenir des guerres des Curètes, peuple aryen, contre les autochthones. « La population des pasteurs habitant les montagnes, dit Nonnos, était taillée en pièces par le fer des Curètes. » Dans le même poëme des *Dionysiaques,* quand Bacchus prépare son expédition contre l'Inde, les Curètes viennent lui offrir le secours de leurs armes. « Les troupes de l'Eubée étaient ces mêmes Curètes, armés de boucliers, qui avaient élevé et vu croître Dionysos. (Le poëte rapporte ici à Bacchus ce que les autres mythographes disent de Jupiter.) Ils occupaient le golfe Phrygien, auprès de Rhéa, qui se plaît dans les montagnes ; ils avaient, avec ces mêmes boucliers, formé le cercle autour du jeune dieu, quand jadis ils trouvèrent parmi les rochers l'enfant cornu, enveloppé dans un manteau couleur de vin ; c'était là qu'Ino l'avait remis aux soins de Mystis, la mère des guirlandes. Tous accouraient alors de l'île célèbre d'Eubée : Prymnée, Mimas aux pieds tardifs, Acmon le coureur de la montagne, Damnes, Orythoos le sonneur de bouclier, l'actif Mélissée, qu'Ideos accompagne. Tous ensemble, chassés de leur patrie maritime par la colère injuste et impie de leur père Socos, s'échappèrent, parvinrent à Gnosse, passèrent de nouveau de Crète en Phrygie, et de Phrygie à Athènes. Alors abandonnant le séjour de Marathon, où la mer se brise, ils retournèrent sur le sol sacré des Abantes, patrie des premiers Curètes, dont la vie s'écoule au son des flûtes, au bruit mesuré des glaives, aux rondes cadencées et à la danse des boucliers. » (Chant XIII.)

Comme prêtres, les Curètes ont toujours été confondus avec les Corybantes. C'est à deux autres branches du même rameau pélasgique, les dactyles et les telchines, devenus des sortes de demi-dieux mythologiques, qu'a été rapportée plus spécialement la fabrication des métaux. Le culte des divinités telluriques : Rhéa, déesse de la maternité ; Cybèle, déesse de la fécondité, et, par extension, assimilée à la Terre, persévéra longtemps en Grèce. Les *galles,* prêtres mutilés, accompagnaient l'image de la déesse, couronnée de tours, que l'on promenait par les villes ; autour d'elle dansaient, en frappant sur les boucliers, les Curètes ou Corybantes, souvenir des anciens Curètes mythologiques.

CURETIA, nom latin de la CORREZE.

CURÉTICON s. m. (ku-ré-ti-kon). Antiq. gr. Air de musique du genre de ceux que l'on appelait spondées ou spondaïques.

CURETON (Guillaume), orientaliste anglais, né à Westburg (Shropshire) en 1808, mort en 1864. Il fit ses études à l'université d'Oxford, reçut les ordres sacrés en 1832, et devint, en 1834, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Bodléienne. Sa connaissance profonde des langues orientales, de l'arabe en particulier, le fit charger, en 1837, de cataloguer les livres et manuscrits arabes du musée Britannique. Le premier volume de ce catalogue parut en 1846 ; il renfermait la liste des ouvrages chrétiens écrits en arabe, et des traités de jurisprudence, de théologie et d'histoire mahométane. Cureton avait déjà rassemblé la plupart des matériaux qui devaient entrer dans le second volume, lorsqu'il fut nommé chanoine de Westminster et pasteur de l'église Sainte-Marguerite. Il avait reçu, en 1847, le titre de chapelain de la reine. Il s'est fait connaître dans le monde savant, surtout par ses éditions, accompagnées d'interprétations, d'un grand nombre d'ouvrages syriaques, jusqu'alors inconnus, et qui sont d'une haute importance pour l'histoire de l'ancienne Eglise chrétienne. Ces ouvrages faisaient partie de la riche collection découverte en 1841, dans un monastère des déserts de l'Egypte, et acquise par Tattam pour le musée Britannique. Cureton donna d'abord, en 1845, dans la *Quarterly Review,* un court aperçu de l'importance de ces manuscrits, et publia à Londres, la même année, une ancienne traduction syriaque des *Lettres de saint Ignace à saint Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains.* Cette publication donna lieu à une vive polémique, à laquelle prirent part les plus distingués d'entre les savants anglais et allemands, et Cureton répondit lui-même aux attaques nombreuses dont il était l'objet dans ses *Vindiciæ Ignatianæ* (Londres, 1846), et dans son *Corpus Ignatianum* (Londres, 1849). Il publia ensuite un ancien fragment de l'*Evangile syriaque* (Oxford, 1850), qui diffère essentiellement de toutes les versions admises dans les traductions syriaques de la Bible, et qui est d'une haute importance pour la critique de ces dernières ; puis des éditions des *Lettres de saint Athanase* (Londres, 1850), avec une *Introduction critique ;* de la troisième partie de l'*Histoire de l'Eglise* de Jean d'Ephèse (Oxford, 1853) ; du *Spicilegium syriacum* (Oxford, 1855), qui renferme des fragments des écrits de Bardesane, de Méliton, de saint Ambroise, etc. ; et enfin de l'*Histoire des martyrs de la Palestine* d'Eusèbe (Londres, 1861). Outre ces travaux, on lui doit encore une traduction anglaise de l'ouvrage de El Scharestani, intitulé : le *Livre des sectes religieuses et philosophiques* (Londres, 1842-1846), ainsi que des éditions du *Commentaire* de Rabbi-Tanchum sur les *Lamentations* de Jérémie (Londres, 1843), et de la *Colonne de la foi des Sunnites* de En-Naseñ (Londres, 1843).

CURETTE s. f. (ku-rè-te — rad. *curer*). Art milit. Sorte de cuiller montée sur un manche, dont on se sert pour nettoyer l'âme des mortiers et des obusiers de siége. ‖ Outil de bois dont on se sert pour nettoyer les armes.

— Mar. Sorte de gratte placée au bout d'un manche, avec laquelle on nettoie l'intérieur des pompes.

— Techn. Instrument du couverturier, qui sert à dépouiller les chardons de la laine qu'ils retiennent.

— Min. Tige de fer terminée par une tête de clou, à l'aide de laquelle le mineur retire les débris du forage, après le travail au fleuret.

— Chir. Sorte de cuiller à long manche, qui sert à pratiquer l'extraction de la pierre, ou des corps étrangers engagés dans les parties molles.

— Agric. Petit morceau de bois, large de $0^m,02$ à $0^m,03$, servant à enlever la terre qui s'accumule sur la bêche ou sur le soc de la charrue, dans les sols gras et humides.

— Bot. Nom vulgaire de plusieurs champignons.

CUREU s. m. (ku-reu). Ornith. Espèce de merle du Chili.

CUREUR s. m. (ku-reur — rad. *curer*). Celui qui cure, qui opère le curage : CUREUR *de puits.* CUREUR *d'égouts. Il me semblait exorbitant qu'un instituteur fût, non-seulement fossoyeur, mais encore* CUREUR *de lavoir.* (E. Sue.)

CUREUS (Joachim), médecin allemand, né à Freystadt (Silésie) en 1532, mort en 1573. Il étudia d'abord la philosophie et la théologie, devint professeur au gymnase de Wittemberg, puis se tourna vers les sciences médicales ; se rendit en Italie, pour y suivre les cours des éminents professeurs de Bologne et de Padoue, et, de retour dans sa patrie, il devint médecin de la ville de Glogau. Ses principaux ouvrages sont : *Annales Silesiæ ab origine gentis usque ad necem Ludovici Hungariæ et Bohemiæ regis* (1571, in-fol.), la première et la meilleure histoire de la Silésie qui ait paru ; *Physica, seu de sensibus et sensibilibus* (1585, in-8°).

CUREUX s. m. (ku-reu). Techn. Apprenti aplaigneur. ‖ Homme de peine, chez les fabricants de couvertures.

CURI s. m. (ku-ri). Ichthyol. Poisson des lacs intérieurs de la Guyane française, appelé aussi PIRAROCOU.

CURIA RHÆTORUM, nom latin de COIRE.

CURIA (famille), maison plébéienne distinguée de l'ancienne Rome. Cette famille n'a fourni qu'un seul consul à la république : ce fut Manius Curius, qu'on a surnommé *Dentatus.* Le nom de *Manius* paraît avoir été très-usité dans cette maison.

CURIACES (les). V. HORACES (les).

CURIAL, ALE adj. (ku-ri-al, a-le — rad. *curie*). Hist. rom. Qui concerne la curie, qui y a rapport : *Assemblée* CURIALE. ‖ *Voix curiale,* Voix donnée, dans le comité de la diète fédérale de la Confédération germanique, par une réunion de personnes ou d'Etats, qui ne votaient pas individuellement.

— s. m. Anc. cout. de Bresse. Nom de certains officiers de ville qui servaient de scribes sous les châtelains.

Curial (LE) ou le *Courtisan,* épître ou plutôt satire en prose d'Alain Chartier. C'est une fine et vigoureuse peinture de la cour, de sa brillante servitude, de ses joies malignes, de ses perfidies cachées. Le moraliste écrit à son ami ou à son frère (car il lui donne ce double titre) pour le dissuader de venir chercher fortune dans l'entourage du prince, et de sacrifier la sécurité de la vie privée, le calme de la retraite, aux tracas d'un monde qui méprise la simplicité, jalouse la vertu, et met l'orgueil en péril mortel. « Suffise à toy et à moy, lui dit-il, que l'un de nous deux soit infortuné, et que de ma meschance tu ayes compassion, et ton repos me soit soulas, afin que notre amitié voye et connoisse plus certainement l'une et l'autre fortune. Mais que demandes-tu ? Tu quiers chemin à toy perdre à l'exemple de moi, et veulx saillir du havre de seureté pour toy noyer dedans la mer. Te repens-tu d'avoir liberté ? Es-tu ennuyé de vivre en paix ? » Celui qui parle ainsi n'est pas un observateur malveillant qui médit de la cour à distance ; c'est un homme qui vit au milieu d'elle. La manière dont il définit la cour, dont il décrit les transes du malheureux courtisan obligé de compter ses pas, de noter chaque parole, atteste un peintre sagace et souvent hardi. Opposant à l'indépendance de l'homme privé la servitude dorée de l'homme de cour, le moraliste dit : « Entre nous serviteurs ne faisons que vivoter à l'ordonnance d'autrui, et tu vis dedans ta maison comme un empereur, tu règnes comme un roi paisible soubz le couvert de ton hostel, et nous, misérables curiaux, tremblons de paour de desplaire aux seigneurs de haultes maisons. » Il rappelle à son frère la maisonnette qui lui donne tant de franchise, et qui le reçoit comme seul seigneur ; cette bienheureuse maisonnette « en laquelle règne vertu sans fraude ne barat, et qui est honestement gouvernée en crainte de Dieu et bonne modération, car, comme dit Sénèque en ses tragédies : « Vieil- » lesse vient tard aux gens de petites maisons » qui vivent en souffisance. »

Mais la critique discrète, les fines observations de l'écrivain patriote ne suffisent plus à sa généreuse ironie, alors que la France se débat dans le feu et dans le sang. La vue de tant de calamités, de vices si honteux, excite son indignation. La satire d'Alain Chartier s'arme d'invectives éloquentes ; de malicieuse et familière qu'elle était, elle devient oratoire. Elle ne se contente plus de mordre en riant : elle éclate, dénonce et foudroie. Comme on l'a remarqué, « c'est par là qu'Alain Chartier est vraiment puissant et parfois même original, à travers les embarras d'une langue informe et rebelle, qu'il tend en vain de toutes ses forces sur le moule de la phrase latine, et que ne peuvent toujours animer la vigueur de la pensée et la chaleur de la passion. » Après les tristes révélations qu'il fait à son frère, il s'écrie : « Fuyez, hommes vertueux, fuyez, et vous tenez loing d'icelle assemblée, si vous voulez bien et seurement vivre. »

On le voit, ce poëte, qu'une reine embrassa sur la bouche pendant son sommeil, était plus qu'un rimeur de cour. C'est comme prosateur que mérite de vivre Alain Chartier. « La noblesse de son âme, dit M. Géruzez, qui éclate dans tous ses écrits, devait les préserver du délaissement où ils languissent depuis deux siècles : il y a de l'ingratitude à ne pas feuilleter ses pages dépositaires de sentiments si purs, d'idées si saines et si bien exprimées. Un sage imperturbable dans un siècle de déréglements et de folies, un écrivain disciple des anciens, et assez habile pour introduire par l'imitation quelque chose de la fermeté et de la noblesse de leur langage dans un idiome encore informe, méritait au moins d'être conservé dans un rang honorable parmi nos ancêtres littéraires. » Alain Chartier est un philosophe moitié orateur moitié historien ; son style a une marche, une gravité et une coupe fort remarquables, que n'avaient pas les prosateurs de l'âge précédent. Moins satirique que La Bruyère, moins libre que Courier, l'auteur du *Curial* et du *Quadriloge* a décrit comme ces excellents peintres la cour et les courtisans : c'est un tableau qui a été refait vingt fois, et qui a de tout temps inspiré les satiriques et les moralistes, sans parler des fabulistes, car La Fontaine a dépeint la cour de main de maître :

Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître ;
Peuple caméléon, peuple singe du maître ;
On dirait qu'un esprit anime mille corps :
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

Dès le XIIe siècle, un moine anglais, libre et hardi, Jean de Salisbury, écrivait son petit livre *De curialium nugis :* quelques années avant Alain Chartier, Eustache Deschamps, autre écrivain remis en honneur par la critique moderne, exhalait sa mauvaise humeur contre les courtisans dans une pièce satirique sur la manière de vivre à la cour. Plus tard enfin, au milieu des pompes de Versailles, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, déploieront toute l'énergie, la finesse ou la malice de leur pinceau pour décrire ce singulier pays. A côté même de ces vives et brûlantes esquisses, Alain Chartier mérite une place très-honorable. La manière dont il définit la cour, dont il décrit les transes du malheureux courtisan obligé de compter ses pas, de noter chaque parole, attestent un observateur sagace, un peintre ingénieux et souvent hardi. M. Henri Martin et M. de Puibusque ont reconnu les premiers, avec M. Géruzez, les mérites d'Alain Chartier, dont la réputation littéraire avait été si injustement attaquée par le moderne auteur des poésies de Clotilde de Surville.

CURIAL, ALE adj. (ku-ri-al, a-le — rad. *cure*). Du curé, de la cure ; qui concerne le curé ou la cure : *Droix* CURIAUX. *Or le dimanche, muni d'une permission* CURIALE, *il travaillait comme un nègre.* (Balz.) *La dignité* CURIALE *était devenue une charge pénible, bien plus qu'un privilége.* (A. Rendu.)

— *Maison curiale,* Presbytère, maison du curé : *Fleur-de-Marie et l'abbé gagnèrent un sentier sinueux qui conduisait à la* MAISON CURIALE. (E. Sue.)

CURIAL (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph, comte), général français, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, né à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie) en 1776, mort à Paris en 1829. Son père, jurisconsulte distingué, membre du sénat de Chambéry, fit partie du conseil des Cinq-Cents lors de la réunion de la Savoie à la France. En 1793, le jeune Curial entra comme volontaire dans la légion des Allobroges, fit les campagnes d'Italie et d'Egypte, se distingua à Austerlitz, devint colonel-major des fusiliers de la garde, général de brigade pour sa conduite à Eylau et à Friedland (1807), se couvrit de gloire à Essling en enlevant le village après sept attaques consécutives, et reçut le grade de général de division pour ce beau fait d'armes (1809). Il donna de nouvelles preuves de valeur dans la campagne de Russie et dans celle de 1813, particulièrement à Wachau et à Hanau. Dans cette dernière affaire, l'armée lui dut son salut. Avec quatre bataillons de la vieille garde, il culbuta les 30,000 Bavarois commandés par de Wrède, qui barraient la route de Francfort aux débris de l'armée française en retraite sur le Rhin après le désastre de Leipzig. Curial continua à se signaler pendant la campagne de France, à la tête d'un corps d'armée, notamment à Vauchamps et à Craonne. Après l'abdication de l'empereur, il fit adhésion au gouvernement de Louis XVIII, revint, pendant les Cent-Jours, sous les drapeaux de Napoléon, et combattit à Waterloo. Rentré en grâce à la deuxième Restauration, il siégea à la chambre des pairs, eut le commandement d'un corps d'armée pendant la guerre d'Espagne (1823), fut nommé gentilhomme de Louis XVIII, chevalier des ordres du roi, et mourut d'une chute qu'il fit au sacre de Charles X. — Son fils, Napoléon-Joseph CURIAL, né en 1809, mort en 1861, filleul de l'empereur, devint page de Louis XVIII, officier de la garde royale en 1830, et pair de France sous Louis-Philippe. Député de l'Orne aux assemblées constituante et législative après 1848, il appuya avec zèle la politique du président de la république, et fut nommé sénateur en 1852.

CURIALE s. m. (ku-ri-a-le — rad. *curie*). Hist. rom. Membre de la curie, habitant de la cité romaine ou d'une ville municipale, qui possédait une propriété foncière de 25 arpents et remplissait les fonctions de répartiteur et de percepteur de l'impôt : *La seconde classe des citoyens était celle des* CURIALES, *c'est-à-dire des propriétaires aisés.* (Guizot.) ‖ Magistrat municipal des colonies et des municipes : *Le nombre des* CURIALES *variait suivant l'importance des cités.* (A. Rendu.) ‖ On dit aussi CURIAL, pl. CURIAUX.

— Encycl. Les *curiales,* habitants des villes municipales romaines, formaient dans ces villes le premier ordre des citoyens. Ils devaient posséder au moins 27 *jugera* de terre, et remplissaient gratuitement un grand nombre de charges municipales, relatives surtout à l'administration financière, à l'annone, à la répartition et à la levée des impôts, aux réquisitions pour l'armée, etc. Qualifié d'*ordre très-illustre,* d'*amplissime sénat,* investi du privilége de gouverner la cité, le corps des *curiales* avait une situation moins brillante qu'on ne pourrait le supposer. Il était responsable de l'impôt, et ses membres ne pouvaient disposer librement de leurs biens, ni les vendre sans autorisation, ni disposer par testament de plus du quart de leurs biens, lorsqu'ils n'avaient pas d'enfants (les trois autres quarts appartenaient à la *curie*). En Gaule, vers la fin de l'empire, au milieu de la dépopulation et de l'appauvrissement universel, un grand nombre de *curiales* cherchaient à se soustraire à l'onéreux honneur qui leur était imposé, soit par la fuite, soit en entrant dans l'armée ou dans le sacerdoce. Mais des lois de plus en plus rigoureuses furent édictées pour les enfermer dans la cité, les garder pour ainsi dire à vue, et attacher ces malheureux magistrats sur leur chaise curule : ils furent déclarés serfs de la chose publique ; il leur fut interdit de s'absenter, d'habiter la campagne, de se faire soldats ou prêtres, à moins de laisser leurs biens à quelqu'un qui voulût bien être *curiale* à leur place ; leur charge fut déclarée héréditaire, et il leur fut enjoint de se marier, etc.

CURIALISTE s. m. (ku-ri-a-li-ste). Courtisan, homme de cour, au XVIe siècle.

CURIATE adj. (ku-ri-a-te — rad. *curie*). Hist. rom. Qui se compose de la réunion des curies : *Comices* CURIATES. ‖ Qui est voté par les curies assemblées : *Lois* CURIATES.

CURICACA s. m. (ku-ri-ka-ka). Ornith. Nom indigène du tantale bavard, espèce de cigogne d'Amérique.

CURICHE (Reinold), jurisconsulte allemand, né en 1610, mort en 1688. Il fut secrétaire de Dantzig et publia, entre autres ouvrages : un traité : *De jure maritimo hanseatico* (1666), et une *Histoire et description de Dantzig,* en allemand (Amsterdam, 1687, in-fol.), ouvrage rare, curieux et estimé.

CURICO, ville de l'Amérique du Sud, dans la république du Chili, ch.-l. de la prov. de Colchagua, à 158 kilom. S. de Santiago, à l'entrée d'un passage très-fréquenté du Chili à la Plata ; 2,770 hab. Riches mines d'or.

CURIE s. f. (ku-rî — du lat. *curia*). Hist. rom. Subdivision de la tribu chez les Romains : *Romulus partagea le peuple romain en trois tribus, et chaque tribu en dix* CURIES. (Acad.) *Le peuple chercha toujours à faire par* CURIES *les assemblées qu'on avait coutume de faire par centuries.* (Montesq.) *La tribu se divisait en dix* CURIES ; *à la tête de chaque* CURIE *était un curion.* (Napol. III.) ‖ Lieu de réunion de chacune de ces divisions : CURIE *Hostilie.* CURIE *Julie.* ‖ Lieu où s'assemblait le sénat : CURIE *Hostilienne.* CURIE *Pompéienne.* CURIE *Calabre.* ‖ Ensemble de curiales ou citoyens aisés d'une colonie ou d'un municipe. ‖ Sénat des villes municipales.

— Par anal. Ensemble des administrations gouvernementales du pape : *La* CURIE *romaine.*

— Encycl. Dans les premiers temps de Rome, le peuple était partagé en trois tribus, et chaque tribu en dix *curies.* On attribue cette première division du peuple romain en trente parties à Romulus. La *curie* était composée d'un certain nombre de familles qui avaient pour chef un officier appelé *curion* ou maître de la *curie, magister curiæ,* et dont la principale fonction était de veiller aux choses du culte. D'après un passage de Tite-Live, il semble que le curion était un prêtre, le prêtre en chef du temple de chaque *curie,* le curé, l'ordonnateur des fêtes religieuses et des sacrifices. Chaque *curie* avait son curion particulier ; mais tous étaient subordonnés à un autre, qu'on nommait le grand curion (*curio maximus*). Le nom de *curie* paraît venir du soin ou de la part que chacune des divisions du peuple romain prenait aux affaires publiques et au gouvernement de l'Etat. De là les comices par *curies* (*comitia curiata*) [v. COMICES] ; de là aussi le nom du lieu où le sénat s'assemblait, qu'on appelait par excellence *curia,* ainsi que tous les autres lieux où les magistrats se réunissaient pour délibérer sur les affaires de la république. La construction de la *curie Hostilie* était attribuée à Tullus Hostilius, dont ce monument portait le nom (*Curia Hostilia*). Là se réunit pour la première fois sous un toit le conseil des anciens rois, que le savant Properce, avec un sentiment vrai des antiquités romaines, nous montre tel qu'il était dans l'origine, se rassemblant au son de la trompe pastorale dans un pré, comme le peuple dans certains petits cantons de la Suisse. Nous savons où était la *Curie ;* elle faisait face au *comitium,* vers lequel on descendait de la *Curie* par un escalier. Nous pouvons même avoir une idée de sa forme et de ses proportions, car Vitruve nous indique les règles observées à cet égard. C'était un édifice carré ou rectangulaire d'une grande hauteur. Cette hauteur était égale à une fois et demie la largeur si la *Curie* était carrée ; si elle formait un carré long, sa hauteur égalait la moitié de la longueur ajoutée à la largeur (Vitruve, V, II, 1). Avec le temps, la *Curie* fut ornée de statues et de peintures, mais elle ne présentait sans doute rien de semblable dans les premiers siècles de la république. La *Curie* devait être assez vaste pour contenir six cents sénateurs, nombre auquel ils furent portés à l'époque des Gracques. Il n'y avait pas de tribune. Chacun à son tour se levait et parlait de sa place ; souvent on votait en la quittant pour aller se ranger avec ceux dont on partageait l'opinion. Le sénat ne s'assemblait pas toujours dans la *Curie ;* il s'assemblait aussi tantôt dans un temple, tantôt dans un autre, car il se considérait lui-même comme une chose sacrée. C'était en général dans les temples voisins du Forum. Le choix du temple où le sénat tenait ses séances n'était pas indifférent. Quelquefois on voit le motif qui l'a déterminé. Il était beau de se réunir dans le temple de la Concorde pour entendre Cicéron accuser Catilina. C'était protester contre ceux qui, ouvertement comme Catilina, ou secrètement comme César, poussaient aux discordes intestines. Ce ne fut pas sans intention qu'après le meurtre de celui-ci le sénat, qui ne l'avait pas defendu, se rassembla dans le temple de Tellus, élevé là où avait été rasée la maison de Spurius Cassius, mis à mort parce qu'on l'accusait d'avoir voulu se faire roi. Ce nom de *Curia* donné au principal lieu de réunion du sénat avait été appliqué dans l'origine à ceux où se rassemblaient les trente confréries patriciennes appelées elles-mêmes *curies.* Les *curies* (*curiæ*) étaient des espèces de chapelles, avec un foyer sacré, dans lesquelles on offrait un sacrifice et où l'on célébrait un banquet religieux en l'honneur de la Junon sabine ; elles étaient distinctes, mais rapprochées les unes des autres, et placées toutes au pied du Palatin faisant face au Cœlius ; puis elles furent transportées plus loin, près du Compitum Fabricium (carrefour Fabricius), sauf quatre d'entre elles, que l'association patricienne à laquelle elles appartenaient n'avait pas voulu quitter. Nous reviendrons du reste sur ces *curies,* qui n'avaient rien de commun que le nom avec la *Curie* du sénat. Celle-ci était un lieu auguste, Cicéron l'appelle le temple de la sainteté, de la dignité, de l'intelligence, la tête de Rome (*pro Milone*). Près de la *Curie,* sur la même esplanade où se trouvait le vulcanal, était le senaculum, où se tenaient les sénateurs avant d'entrer en séance ; les magistrats y venaient délibérer avec eux. Cicéron disait vrai, la *Curie* était la tête, et le sénat l'intelligence de Rome. Dans cet édifice qui dominait le Forum, ce corps illustre, qui s'élevait au-dessus de la nation, en dirigea l'action politique aussi longtemps que la nation elle-même fut libre. En droit comme en fait, les portes de la *Curie* étaient ouvertes, puisque les tribuns étaient assis sous le vestibule pour surveiller les délibérations du sénat. Des plébéiens furent déjà admis dans la *Curie* dès le temps des rois, puis par Brutus et Valerius Publicola. Après que les plébéiens eurent remporté sur le patriciat cette série de victoires, qui commença par le droit au mariage et finit par le droit au consulat, les consuls et les censeurs désignèrent comme sénateurs les plus dignes de chaque ordre. Les anciens magistrats plébéiens, les tribuns, les édiles faisaient de droit partie du sénat. Enfin les Gracques y introduisirent trois cents chevaliers, et au temps des Gracques les chevaliers étaient de riches plébéiens. Les familles patriciennes formaient, il est vrai, le corps de cette assemblée, et transmirent de siècle en siècle la tradition de la politique romaine. La *Curie,* placée au pied du saint Capitole, veillait à la conservation de la religion nationale, étroitement mêlée à la grandeur de Rome. Placée en face du temple de Saturne, où se gardait le trésor public, elle surveillait et dirigeait l'emploi de ce trésor. Elevée au-dessus du Comitium et du Forum, des assemblées du patriciat et de la plèbe, elle avait l'œil sur les comices patriciens et sur les comices plébéiens, dont les résolutions avaient besoin d'être autorisées par elle. Sur une décision de la *Curie,* un magistrat abdiquait ou tous les pouvoirs étaient réunis entre les mains d'un dictateur. Contre les degrés de la *Curie* vinrent plus d'une fois se briser les tumultes du Forum et la puissance devenue exorbitante des tribuns. De la *Curie* partait la déclaration et venait la direction de la guerre ; postée comme en sentinelle au pied de la montée triomphale et non loin de la prison Mamertine, elle accordait le triomphe après la victoire, et prononçait sur le sort des peuples vaincus, dont les chefs étaient étranglés dans cette prison pendant le triomphe. Dans certains cas, la *Curie* devenait une cour de justice. Les sénateurs étaient des juges ; ils déclaraient qui il leur plaisait ennemi du peuple romain. C'est à eux que fut constamment abandonnée la dispensation du trésor public. Telle fut la *Curie* pendant les quatre premiers siècles de la république. Quand le temps de son pouvoir et celui de la liberté qu'elle était chargée de défendre furent passés, elle brûla. La *Curie* était dans un rapport étroit avec ce lieu si important par le rôle qu'il a joué dans l'histoire politique des Romains, le Comitium, où délibéraient les *curies* patriciennes, le Comitium sur lequel nous avons fait un long article, auquel nous renvoyons le lecteur. La *curie* Hostilia était proprement située entre le Comitium et le temple de Castor. Sylla la restaura, mais elle fut brûlée l'an 701 aux funérailles de Clodius. Faustus, fils de Sylla, la reconstruisit plus grande et plus belle. Peu d'années après, Lépide, l'un des partisans les plus dévoués de César, en fit décréter la démolition, sous prétexte d'ériger à la place un temple à la Félicité ; son but véritable était de construire une *curie* qui portât le nom de César. La *curie* Julia fut commencée par les triumvirs l'an 710, et dédiée l'an 725 par Auguste. C'était une grande salle carrée de 25 m. de long sur 20 m. de large environ. Elle était flanquée de deux autres salles étroites, qui pouvaient servir de pièces de dégagement. Un perron de plusieurs marches régnait sur toute sa façade. La *curie* Hostilia, qui changea dès lors son nom pour celui de Julia, avait devant elle la statue équestre de Porsenna.

Parmi les autres petites *curies* dont nous avons parlé plus haut, on remarquait la *curia Kalabra,* située sur le Forum en avant des cent marches. Elle avait la forme d'un petit temple terminé en abside ; elle datait des premiers temps de Rome. On avait placé devant elle la statue d'Apollon, haute de 30 coudées, qui avait été apportée d'Apollonie à Rome par Lucullus. On donnait encore le nom de *Curies-Vieilles* et de *Curies-Nouvelles* à certains lieux situés le long de la voie triomphale, où le peuple se réunissait à certains jours de l'année pour faire des sacrifices ou pour prendre part à des festins publics. L'établissement de ces *curies* remontait au temps de Romulus et de Tatius. Le nom de *curies* Octavia et Pompéia indique suffisamment qu'elles étaient d'une époque bien postérieure.

— Admin. papale. On donne le nom de *curie* à l'ensemble des diverses administrations qui constituent le gouvernement papal, et l'on dit d'un acte quelconque appartenant à la cour de Rome, qu'il est émané de la *curie romaine.* Dans un sens plus restreint, et moins vague, la *curie* est l'ensemble des tribunaux pontificaux. On distingue donc deux sortes de *curies :* la *curia gratiæ,* pour les affaires politiques, et la *curia justitiæ,* pour les affaires de jurisprudence. La *curia gratiæ* comprend la chancellerie romaine, la daterie romaine, la *pœnitentiaria romana* (V. DISPENSE et ABSOLUTION), la *camera romana,* et enfin le cabinet du pape, où il traite les affaires politiques et où se rédige la correspondance avec les puissances étrangères. La *curia justitiæ* comprend la rote romaine, la *signatura di giustizia,* chargée de reconnaître si les demandes en appel sont recevables, et qui doit son nom à ce que le pape lui-même signe les décrets qu'elle rend ; la *signatura di grazia,* présidée par le pape et qui connaît des affaires juridiques pressées pour lesquelles on sollicite une décision immédiate *par voie de grâce ;* les consistoires ; les congrégations de cardinaux, fonctionnant soit comme colléges permanents, soit comme commissions provisoires.

CURIE s. f. (ku-rî — du lat. *cura,* soin, désir.). Envie, désir. ‖ Vieux mot.

CURIELLE s. f. (ku-ri-è-le). Minér. Nom d'une sorte de grès tendre qu'on trouve entre les veines de houille, dans le Bourbonnais. ‖ On dit aussi CURIÈRE, COUARELLE et QUERELLE.

CURIEUSEMENT adv. (ku-ri-eu-ze-man — rad. *curieux*). Avec curiosité : *Regarder* CURIEUSEMENT. *S'informer* CURIEUSEMENT *d'une chose. Elle me regarda* CURIEUSEMENT *et je sentis qu'en ce moment il se fondait bien des glaces entre nous.* (Balz.)

— Par ext. Avec soin, précieusement : *Chacun sait combien* CURIEUSEMENT *les Egyptiens conservaient les corps morts.* (Boss.) *Nous allons en cherchant* CURIEUSEMENT *le bien et tâchant de le goûter partout où nous en voyons quelques apparences.* (Boss.) *L'affliction doit être rare et bientôt finie ; la joie, fréquente et* CURIEUSEMENT *entretenue.* (St-Evrem.) ‖ Avec habileté, avec une rare délicatesse d'exécution : *On servait de l'alcool dans des coupes d'or* CURIEUSEMENT *ciselées.* (Balz.) ‖ Avec affectation, d'une façon prétentieuse : *Comme il dit* CURIEUSEMENT *ce que tout le monde sait !* (Volt.)

CURIEUX, EUSE adj. (ku-ri-eu, eu-ze — lat. *curiosus ;* de *cura,* soin). Qui est avide de connaître, d'apprendre ou de voir : *Un homme* CURIEUX. *Qui est* CURIEUX *est savant.* (Prov.) *Une femme* CURIEUSE *et qui se pique de savoir beaucoup se flatte d'être un génie supérieur dans son sexe.* (Fén.) *On n'est* CURIEUX *qu'à proportion qu'on est instruit.* (J.-J. Rouss.) *On est* CURIEUX *avant d'être attentif.* (Alibert.)

. . . Si Votre Majesté
Est *curieuse* de beauté,
Qu'elle fasse venir mon frère.
LA FONTAINE.

‖ Indiscret, avide de connaître les secrets d'autrui : *Etre trop* CURIEUX. *Je ne doute point que l'empereur Adrien, qu'on dit avoir été le plus* CURIEUX *de tous les hommes, n'ait été le plus misérable.* (La Mothe-le-Vayer.) *Il y a bien des personnes* CURIEUSES *dans le monde.* (De Maistre.)

Elle était femme, et partant *curieuse.*
LAMOTTE.

A la montagne on est *curieux* aisément,
Et l'étranger qui passe y fait événement.
SAINTE-BEUVE.

— Particulièrem. Désireux : *Je suis peu* CURIEUX *de me battre avec vous. Les premiers temps étaient* CURIEUX *d'ériger et de conserver de tels monuments.* (Boss.) *Elle n'est* CURIEUSE *que d'une propreté simple.* (Mol.) ‖ Qui aime, qui recherche avec passion : *Il est très-*CURIEUX *de bouquins et de gravures. Les anciens étaient peu* CURIEUX *de vers et de musique.* (Volt.) ‖ Soigneux, attentif : *Platon,* CURIEUX *observateur des antiquités, fait le royaume de Troie du temps de Priam une dépendance des Assyriens.* (Boss.)

— Inspiré ou guidé par la curiosité : *Désir, regard* CURIEUX. *Questions* CURIEUSES.

Ah ! que vous enflammez mon regard *curieux.*
RACINE.

Est-il quelques secrets cachés au fond des cieux
Que n'ait point pénétrés mon regard *curieux !*
C. DELAVIGNE.

‖ Propre à piquer la curiosité par une extrême originalité : *Un tableau* CURIEUX. *Un livre* CURIEUX. *Il me semble que ce procès est assez* CURIEUX. (Volt.) *Un livre* CURIEUX *serait celui dans lequel on ne trouverait pas de mensonges.* (Napol. Ier.)

Il faut sur des sujets plus grands, plus *curieux,*
Attacher de ce pas ton esprit et tes yeux.
BOILEAU.

‖ Surprenant, étonnant : *Voilà qui est* CURIEUX ! *Cela serait* CURIEUX !

— Fig. Fait avec un soin délicat, précieux : *Ce peintre a adopté une manière* CURIEUSE *et léchée. Avant Diderot, la critique en France avait été exacte,* CURIEUSE *et fine avec Bayle, élégante et exquise avec Fénelon, honnête et utile avec Rollin.* (Ste-Beuve.)

— Substantiv. Personne curieuse, avide de voir ou de savoir : *Il y avait foule de* CURIEUX. *Les* CURIEUX *envahirent la salle. Ma voix n'est pas destinée à satisfaire les* CURIEUX. (Boss.)

Rien n'échappe aux regards de notre *curieuse.*
BOILEAU.

La *curieuse* est rarement discrète :
Qui tout écoute aisément tout répète.
MALFILATRE.

— s. m. Côté curieux, singulier : *Le* CURIEUX, *c'est que chacun y reconnaît ce qu'il aime.* (Michelet.)

— Argot. Juge d'instruction.

— Hist. Officier du Bas-Empire, sorte d'agent de police chargé de savoir ce qui se passait en province et aussi de veiller sur le service des postes et des voitures publiques.

— Hist. littér. *Société des curieux de la nature,* Société de naturalistes fondée à Augsbourg en 1679.

— s. f. Jeux. Nom que l'on donne, dans certains jeux de cartes, tels que ceux de l'homme d'Auvergne, de la mouche, etc., à la seconde carte que l'on retourne. ‖ *Aller en curieuse,* Retourner la seconde carte. On dit aussi SE REJOUIR.

— Antonymes. Incurieux, indifférent, insouciant. — Banal, commun, ordinaire, vulgaire.

— Encycl. Le *curieux* est un amateur de curiosités, soit ; mais cette définition ne nous satisfait qu'à moitié. Quelle différence y a-t-il entre le *curieux,* l'amateur et le collectionneur ? Aucune en apparence, car on emploie indifféremment l'un de ces trois mots pour qualifier l'homme épris des choses rares, précieuses ou singulières qui se rapportent à l'art ou à l'histoire. Mais si délicate que soit la nuance et si fragile que puisse être la ligne de démarcation qu'il s'agit de tracer, nous essayerons d'en donner une idée.

L'amateur, on l'a dit, n'est pas toujours connaisseur. Son goût peut n'être qu'à demi éclairé ; le savoir lui manque, et aussi la patience nécessaire pour former des collections dignes de ce nom. Il entasse dans son cabinet des objets souvent disparates ; il obéit à sa fantaisie plutôt qu'à un désir raisonné, à une pensée méthodique.

Le collectionneur, au contraire, sacrifie sa fantaisie à sa collection. Il ne fait point d'infidélité à son idée fixe. Le beau, le bien, le vrai, c'est sa collection : tout le reste est chimères. S'il a entrepris de rassembler des coquillages, ne venez pas lui parler d'une terre cuite de Clodion, d'une aiguière de Benvenuto ou d'un diptyque de Van Eyck ; il vous recevrait avec dédain. L'amateur est généralement riche, le collectionneur est souvent pauvre. Le premier, pour satisfaire son goût, ne se prive que du superflu. Le second, pour contenter sa passion, se privera du nécessaire. Les curiosités vont trouver l'amateur ; le collectionneur les veut découvrir lui-même.

Dernier trait : l'amateur ne met au prix d'acquisition de l'objet qu'il convoite, d'autre limite que son envie; le collectionneur n'estime un achat qu'autant qu'il l'a payé bien au-dessous de sa valeur réelle.

On a toujours confondu le *curieux* avec l'amateur et le collectionneur. « J'ai reçu, l'autre semaine, 1,800 livres de ce *curieux* pour les deux grands tableaux dont votre père avait refusé 2,000 écus avant de partir. » (Regnard, *Retour imp.*, sc. IV.) M. Feuillet de Conches a publié, sous le titre de *Causeries d'un curieux*, des variétés d'histoire et d'art tirées de son cabinet d'autographes et de dessins; mais nous croyons intéressant de lui rendre sa physionomie propre. Il est à remarquer d'abord que ce mot de *curieux* ne s'applique qu'à des appréciateurs éclairés des choses d'art et de littérature; le *curieux* est essentiellement connaisseur. On ne lui en fait pas aisément accroire, et, s'il lui arrive d'être trompé, c'est que les plus fins connaisseurs l'eussent été à sa place. Le voilà déjà assez nettement séparé du simple amateur. En outre, il peut n'avoir ni cabinet ni collection d'aucune sorte. Il suit les ventes, il sait où sont les choses rares, il en connaît la valeur; il s'intéresse à toutes les curiosités aussi vivement que s'il voulait ou pouvait les acquérir. Mais s'il s'en tient au seul désir, il reste un *curieux*, il n'est pas un collectionneur.

Notez que ces différences ont été senties de tout temps, et que nous trouvons dans Juvénal et dans Martial les trois modèles dont nous avons cherché à esquisser les principaux traits. « L'opulent Licinus fait veiller chaque nuit toute une cohorte d'esclaves; les seaux sont là tout prêts pour éteindre l'incendie. C'est qu'il tremble pour ses coupes d'ambre, ses statues, ses colonnes de marbre de Phrygie, son ivoire, ses tables d'écaille. » (Juvénal, sat. XIV.) « Paulus a des amis, mais pour la montre, comme il a des tableaux et des antiques. » (Martial, XII.) Qu'est-ce, s'il vous plaît, que Licinus et Paulus, sinon des amateurs qui ont laissé des disciples?

On se rappelle la fougueuse harangue de Cicéron contre Verrès : « Je nie que dans toute la Sicile, dans cette province si riche, si ancienne, parmi tant de cités et de familles opulentes, il y ait un seul vase d'argent, un seul bronze de Corinthe ou de Délos, une seule pierre précieuse, une seule perle, un seul ouvrage en or ou en ivoire, une seule statue de bronze, de marbre ou d'ivoire; je nie qu'il y ait une seule peinture, une seule tapisserie que Verrès n'ait recherchés, qu'il n'ait examinés, et, quand l'objet lui a plu, qu'il n'ait enlevés. » Verrès était un homme peu scrupuleux, en effet, mais d'un goût excellent. Saluons en lui le grand collectionneur. Ses collections de tableaux, de statues, de tapisseries, de pierres gravées et d'orfévrerie étaient merveilleuses. On ne saurait trop réprouver les moyens barbares qu'il avait employés pour les former; nous avons vu pourtant en pleine civilisation des collectionneurs non moins éhontés user de procédés à peu près semblables. Mais si Verrès pouvait être excusé, sa passion vraie pour les œuvres d'art plaiderait pour lui. Ne paya-t-il pas de sa tête le refus qu'il osa faire au triumvir Antoine de lui donner ses bronzes de Corinthe, et de déparer ainsi sa galerie!

Chrysogon, Sylla, Scaurus, Lucullus, Pompée, César, Salluste furent des collectionneurs. Maintenant voici les *curieux*.

Le Vindex de Stace est un *curieux*. « Qui peut lutter avec lui pour la sûreté du coup d'œil? Il sait à fond les procédés de chaque artiste de l'antiquité, et, quand l'œuvre n'est pas signée, il décide à quel maître elle appartient. Il vous indiquera le bronze qui a coûté tant de veilles au savant Myron, le marbre que le ciseau de l'infatigable Praxitèle a fait vivre, l'ivoire poli par la main de Phidias, les bronzes qui respirent en sortant des fourneaux de Polyclète, et la ligne, la marque vraie de tout Apelle authentique. » Encore un *curieux*, l'Éros de Martial, qui « tire de gros soupirs du fond de sa poitrine; car il n'est pas assez riche pour emporter chez lui tout ce que contiennent les *Septa*. » Horace enfin, *subtilis veterum judex et callidus*, était un *curieux* trop pauvre, lui aussi, pour acquérir les objets d'art, dépouilles de la Grèce et de l'Asie.

Le *curieux* de notre temps ne diffère guère de ce portrait, tracé il y a dix-huit siècles. Seulement le cercle de ses investigations s'est agrandi. Il ne s'applique plus uniquement à étudier dans le menu les objets d'art et les produits de l'industrie artistique, il s'occupe de tous les monuments de l'activité humaine : épigraphie, philologie, manuscrits et lettres autographes, bibliographie, paléontologie, ethnographie, sciences de toute sorte, aussi bien que les statues, les tableaux, les bronzes, les ivoires, les émaux, les tapis, les armes, etc., tout sert de matière à ses recherches. Un pas de plus, et notre *curieux* passerait au camp des savants. Mais il veut rester *curieux*, et il se contente de faire de la science à côté. Sur le terrain de la science, il conserve son caractère; il demeure artiste.

Curieux de Compiègne (LES), comédie en un acte suivie d'un divertissement, par Dancourt, représentée au Théâtre-Français le 4 octobre 1698. Louis XIV voulant, pour l'éducation militaire du duc de Bourgogne, lui faire connaître les différentes opérations d'une armée en campagne, fit former près de Compiègne un camp composé de quelques régiments. La nouveauté des exercices attira beaucoup de monde de Paris et des environs. Ce fut sur quelques aventures arrivées à des badauds que Dancourt composa sa comédie, où plusieurs marchands, qui y sont presque nommés, étaient livrés au ridicule. On avait à cette époque le goût des personnalités au théâtre.

Curieux impertinent (LE), comédie en cinq actes, en vers, de Destouches, représentée en 1710. L'auteur s'est inspiré d'une nouvelle de Cervantes. Dans le roman de *Don Quichotte*, le curieux impertinent est un pauvre diable de mari qui va s'imaginer que sa femme n'est peut-être honnête que faute d'occasion qui la tente, et qu'il est de l'honneur d'un mari de posséder une femme infaillible. Ce doute bizarre l'amène à prier un ami d'essayer de séduire sa femme. Il arrive que le séducteur, entrant à merveille dans l'esprit de son rôle, plaît à la femme, et que les deux amants s'évadent, laissant le mari curieux faire ses réflexions sur le succès de l'épreuve. Destouches a substitué un amant au mari; il a respecté les bienséances plus que la vraisemblance, car un amant qui s'avise de recourir à une telle expérience préalable est d'une extravagance difficile à concevoir.

Léandre doit épouser Julie; l'amour, les convenances de fortune, les liaisons de famille, tout contribuera à rendre cette union heureuse; mais il tient à être aimé uniquement, exclusivement pour son seul mérite, et même indépendamment des infidélités dont il pourrait se rendre coupable. Avant donc de se lier, il veut savoir si sa maîtresse a un cœur à l'épreuve de la tentation; il imagine une fable pour obtenir un délai, et profite de ce répit pour faire assiéger Julie dans les formes par son ami Damon. Celui-ci, véritablement amoureux de Julie, et en même temps ami sincère de Léandre, n'accepte d'abord ce rôle délicat qu'avec répugnance; mais il finit cependant par le remplir avec beaucoup de zèle. Plus il voit Julie, plus son amour s'accroît; enfin, malgré son amitié pour Léandre, sa passion pour Julie se montre avec tant de force et de vérité, qu'elle finit par s'en alarmer et s'en offenser. Cette première épreuve ne satisfait point Léandre; il tient encore à aller plus loin : il veut que Julie le croie infidèle, et que Damon continue ses poursuites. Damon est aimable, et le paraît à chaque instant davantage aux yeux de Julie, qui commence à se l'avouer et qui l'avoue même à Damon, au moment où Léandre croit avoir triomphé de tous ses scrupules par les épreuves auxquelles il a voulu soumettre son amante. Puni de sa curiosité indiscrète, Léandre est congédié, et Damon épouse Julie.

Les valets copient leurs maîtres. L'Olive est le singe de Léandre, Crispin celui de Damon. L'Olive fait éprouver par Crispin sa maîtresse Nérine, et il a le même sort que son maître; mais ce qui est grave et décent entre les maîtres devient bouffon entre valets; une moitié de la comédie est la parodie de l'autre. Ce qui excuse ces scènes, c'est qu'elles sont vives, enjouées, pleines de situations comiques.

Le personnage de Léandre est un être imaginaire; la société n'offre point de fous de son espèce. Mais si Destouches a manqué de jugement dans le choix du sujet, il en a montré dans la conduite de Julie, honnête, aimable et décente, personnage nécessaire pour faire oublier l'immoralité du fond et l'indélicatesse de l'ami Damon. La combinaison des scènes est d'un homme habile. La pièce est malheureusement froide; toutefois c'est une des mieux écrites de Destouches. Les vers ont de l'aisance, de la grâce, de la gaieté, de la correction; en voici quelques-uns qui témoignent d'une aimable facilité :

. . . . Sur le mariage,
Voici tout ce que doit penser un homme sage :
On peut s'en trouver mal, on peut s'en trouver bien;
Mais, du reste, il ne faut s'embarrasser de rien,
A tout événement s'attendre sans rien craindre,
Et, si le malheur vient, le souffrir sans se plaindre.

Curieuse (LA), paroles de Boufflers, musique de Martini. Les vers de Boufflers sont charmants,

La chute en est jolie, amoureuse, admirable.

Quant à la mélodie de Martini, elle est à elle seule, et dans ses modestes proportions, un petit chef-d'œuvre accompli.

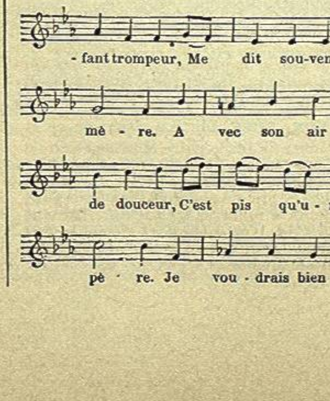

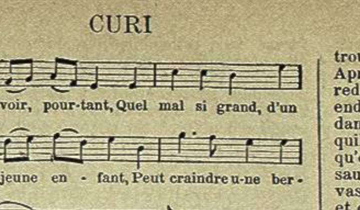

DEUXIÈME COUPLET.

Je vis hier le beau Lucas
Assis près de Glycère;
Il lui parlait tout bas, tout bas,
Et d'un air bien sincère.
Il lui vantait un dieu charmant.
Ce dieu, c'était précisément
L'enfant que craint ma mère.

TROISIÈME COUPLET.

Pour sortir de cet embarras,
Et savoir le mystère,
Cherchons l'amour avec Colas
Sans rien dire à ma mère;
Et, supposé qu'il soit méchant,
Nous serons deux contre un enfant.
Quel mal peut-il nous faire?

QUATRIÈME COUPLET.

Lise a vu, dit-on, cet enfant
Que redoutait sa mère;
L'a-t-elle trouvé fort méchant?
Elle en fait un mystère.
Mais on sait bien qu'avec Colas
Lise, en rougissant, dit tout bas :
Je ne crois plus ma mère.

CURIIS (Jean DE), écrivain allemand, dont le véritable nom était **Van Hœfen**, né à Dantzig en 1483, mort en 1548. Il remplit diverses missions diplomatiques sous le règne de Sigismond III, roi de Pologne, et fut nommé évêque de Culm et de Warmie. On a de lui des poésies latines recueillies et publiées sous le titre de *Poemata et hymni* (Varsovie, 1764, 1 vol. in-8º).

CURILES, COURILES ou **KOURILES**, archipel de l'Asie orientale, au S.-O. du cap Lapotka (Kamtchatka), par 43º, 40'—51º lat. N. et 142º 30'—154º long. E., entre le grand Océan à l'E. et la mer d'Okhotsk à l'O. Ces îles sont au nombre de vingt-six. A l'exception de Kunariri (2,650 kilom. carr.) et de Flouroup (6,150 kilom. carr.), que le traité de 1855 a laissées au Japon, elles sont sous la souveraineté de la Russie et forment un cercle administratif des possessions russo-américaines. Les plus considérables sont : Paramouschir (2,884 kilom. carr.), Ouroup ou île d'Alexandre (1,436 kilom. carr.), Schoumschou (545 kilom. carr.), Quouekotan (598 kilom. carr.) et Simussin (410 kilom. carr.). Toutes ces îles sont d'origine volcanique et renferment huit à dix volcans en activité. On y trouve aussi de nombreuses sources d'eaux chaudes et d'eaux sulfureuses. Les tremblements de terre y sont fréquents. Les côtes sont hérissées de rochers escarpés qui en rendent l'approche très-difficile. Quelques-unes des Curiles sont stériles; d'autres, au contraire, au S. principalement, sont fertiles et couvertes de forêts. Les lions de mer, les ours, les loups, les renards, les chevreuils y abondent. Elles recèlent du fer, du cuivre, du soufre et du sel ammoniac. Les habitants se donnent le nom d'*Aïnos* (hommes); ils se nourrissent de chasse et de pêche. La découverte des Curiles date du XVIIe siècle, mais elles n'ont été bien connues qu'à la fin du XVIIIe.

CURIMATE s. m. (ku-ri-ma-te). Ichthyol. Genre de salmonoïdes, qui habitent les rivières de l'Amérique tropicale.

— **Encycl.** Le *curimate* du Brésil est un poisson d'eau douce qui appartient au genre cyprin, appelé par les zoologistes *curimatus cyprinoïdes*. Ce poisson a le corps comprimé, assez élevé, la tête petite, le museau déprimé, obtus et saillant. Les écailles, à surface un peu rugueuse, sont de médiocre grandeur; la bouche est très-peu fendue, garnie de lèvres mobiles, et dépourvue de dents; on y observe cependant des rugosités concentriques qui en tiennent lieu. La couleur de ce poisson est, en général, argentée; mais il prend, selon l'âge et la variété, une nuance verte plus ou moins rembrunie à reflets argentés.

Le *curimate* a une telle ressemblance avec la carpe, que Margraff le confond avec ce dernier poisson; il en a, en effet, non-seulement la ressemblance extérieure, mais encore les habitudes. Il se nourrit de débris de substances animales et végétales qui se déposent dans la vase, qu'il suce constamment; de jeunes plantes aquatiques très-variées, de racines et des pulpes de quelques fruits entraînés par les courants d'eau. On rencontre le *curimate* dans les fleuves, dans les rivières, dans les lagunes et dans les étangs naturels ou artificiels. Au temps de sa migration, qui a lieu lors des premières crues de l'année, il remonte le courant jusqu'à ce qu'il ne trouve plus de profondeur suffisante pour se maintenir dans l'eau. S'il rencontre quelques obstacles, il fait des efforts inouïs pour les franchir; pour cela il bondit à 2 ou 3 m. de hauteur. Dans ses tentatives, il s'écaille le ventre en se heurtant contre les rochers des cascades ou contre les parois des barrages, et souvent il trouve la mort dans cette lutte désespérée. Après la période de la migration, le *curimate* redescend les cours d'eau pour retourner aux endroits de son séjour habituel, c'est-à-dire dans des lieux où les eaux sont plus tranquilles. C'est alors qu'il s'ébat joyeusement et qu'on le voit faire sur la surface de l'eau des sauts étonnants. Le *curimate* aime beaucoup la vase, dans laquelle il cherche sa nourriture et où il s'enfonce, comme pour échapper aux filets des pêcheurs, ce qui ne l'empêche pas pourtant de fuir les eaux croupissantes des étangs et des lagunes lorsqu'elles deviennent saumâtres et puantes. Ces poissons, réunis en troupes, remontent alors à la surface et aspirent l'air plus pur de la dernière couche d'eau, en découvrant la lèvre supérieure.

Il y a deux fleuves au Brésil où le *curimate* est d'une abondance extraordinaire, c'est le San-Francisco et le Jaguaribe. Ces deux fleuves, quoique voisins, offrent cependant, par suite de certaines circonstances, des différences notables, quant au développement du *curimate* et autres poissons qu'ils recèlent. Ainsi, dans le San-Francisco, le *curimate* atteint les plus grandes proportions, car rien ne gêne sa croissance, tandis que, dans le Jaguaribe, ce poisson ne peut guère aller au delà de l'âge de deux ans. Dans le premier, la pêche du *curimate* commence au mois d'août et finit avec les premières crues, c'est-à-dire au mois de novembre ou au mois de décembre, selon que la saison est plus ou moins précoce. Elle se fait au moyen d'énormes filets de fibres de caraua, que tendent des pêcheurs montés sur des pirogues légères construites d'un seul tronc. On pêche aussi dans de petites dépressions de terrain qui se rencontrent fréquemment de chaque côté du fleuve et qui se remplissent d'eau pendant les crues. Au-dessous de la célèbre cascade de Paulo-Alfonso (San-Francisco inférieur), on pêche d'une manière toute différente; voici comment on procède : lorsque la grande crue commence à décliner, on barre les embouchures des petits affluents, qui restent à sec de juin à décembre; le barrage se fait à l'aide de palissades assez serrées pour ne pas laisser échapper le poisson. Les pêcheurs ouvrent les poissons qu'ils ont pris, par une incision sur le dos; ils les salent et les sèchent au soleil; puis cette salaison est expédiée à l'aide de bêtes de somme à des populations éloignées du fleuve.

Le Jaguaribe cesse de couler pendant la saison sèche, c'est-à-dire de juillet à janvier. Le jeune *curimate* est alors pris et interné dans des puits peu profonds; mais il est rare que ces réservoirs puissent conserver l'eau jusqu'à la fin de cette saison sèche. Dans les quelques puits où l'eau s'est maintenue, la pêche se fait à l'aide d'éperviers.

C'est dans le fleuve à courant périodique du Jaguaribe que l'on peut constater la prodigieuse fécondité du *curimate*. Dans les années régulières, le phénomène est moins remarquable; mais lorsque, après une longue période de deux et trois années de sécheresse, pendant laquelle ce poisson a été pourchassé jusque dans ses derniers retranchements vaseux par des populations affamées, il arrive des pluies diluviennes, la production du *curimate* est si extraordinaire qu'il semble presque impossible que les chétifs restes échappés à la voracité des populations riveraines aient donné de tels résultats; et cependant il est facile de voir, par le peu de variété qu'offrent la taille et la forme de ces poissons, qu'ils proviennent de types peu nombreux.

Le *curimate* du Jaguaribe est d'une saveur très-délicate; mais il a des arêtes fort incommodes dont on évite le danger en coupant le poisson d'une certaine façon avant la cuisson. Cette opération, appelée *tiquetique*, consiste à tailler le poisson en plusieurs tranches en travers, jusqu'à la profondeur de l'épine dorsale. L'inconvénient que présentent les arêtes du jeune *curimate* disparaît lorsque ce poisson a plus de deux ans.

Le *curimate* du Jaguaribe et du San-Francisco appartient à la variété que MM. Müller et Froschel nomment *curimatus alburnus*. On ne sait pas encore d'une manière positive quel âge et quel développement peut atteindre ce poisson; les plus gros que l'on ait vus ne dépassent pas le poids de 8 kilogr. Le *curimate* nommé *pacu*, et que M. Agassiz classe avec le *prochilodus nigricans*, appartient à des variétés diverses qui vivent dans le bassin de l'Amazone et du Paraguay. Ce poisson arrive à des proportions beaucoup plus considérables que le *curimatus alburnus*; mais sa chair est loin d'avoir la même saveur et la même délicatesse.

CURIME s. m. (ku-ri-me — du gr. *kourimos*, tondu). Entom. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères.

— **Encycl.** Ce genre a pour caractères : labre libre, mandibules et yeux couverts; antennes allant sensiblement en s'épaississant vers leur extrémité, tarses pouvant être cachés. Le genre *curime*, qui a été créé en 1845 par Erichson, ne diffère des byrrhes que par les caractères différentiels qui viennent d'être indiqués, caractères de peu de valeur. Néanmoins il est généralement adopté. Les *curimes* ne comprennent qu'un nombre très-restreint d'espèces toutes européennes et d'assez petite taille. Comme type, nous citerons le *curime hérisson*, qui habite l'Allemagne.

CURION s. m. (ku-ri-on — rad. *curie*). Hist. Chef d'une curie. ‖ Prêtre institué par Romulus pour diriger les fêtes et les sacrifices de chaque curie. ‖ Crieur public.

CURION (Caïus Scribonius), consul romain, mort en 53 avant J.-C. Il fut tribun en 90, préteur en 82, consul en 76, et l'année suivante devint gouverneur de la Macédoine. Il fit alors la guerre aux Dardaniens et aux Mésiens, qu'il battit, et obtint à son retour les honneurs du triomphe(71). Curion devint l'ami intime de Cicéron, qu'il appuya au sénat, lors de l'affaire de Catilina, se prononça fortement contre César, et fut nommé souverain pontife en 57.

CURION (Caïus Scribonius), sénateur romain, mort l'an 49 avant J.-C., fils du précédent. Rapproché du parti sénatorial par sa naissance et par l'influence de Cicéron, il fut gagné par César, qui paya les dettes énormes que la débauche lui avait fait contracter. Tribun du peuple au commencement de la guerre civile (50), il s'enfuit avec ses collègues au camp du vainqueur des Gaules, qui le nomma propréteur de Sicile. Il en chassa les pompéiens, les poursuivit en Afrique et fut tué dans une bataille contre Juba.

CURION (Jacques), médecin allemand, né à Hof, dans le Voigtland (Saxe), en 1497, mort en 1572. Il professa la physique et la médecine à Ingolstadt et à Heidelberg. Il était partisan des doctrines de Paracelse, et il composa deux ouvrages très-bizarres : *Hermotimus* (Bâle, 1570), et *Hippocratis Coi, de naturæ temporum theoria* (1596, in-8º).

CURIONE (Celio-Secondo), un des plus illustres humanistes et théologiens protestants du XVIe siècle, né en 1503 à Moncalieri, en Piémont, d'une famille noble. Il perdit de bonne heure ses parents et se convertit tout jeune encore à la Réforme pendant le cours de ses études à l'université de Turin; il allait chercher en Allemagne un asile pour sa foi, quand il fut saisi sur l'ordre de l'évêque d'Ivrée et enfermé dans un couvent où il excita la fureur des moines en substituant aux reliques déposées sur l'autel un exemplaire de la Bible avec ces mots : « Ici sont les vraies reliques des saints! » Il parvint à s'échapper, et alors commença pour lui une vie de périlleuses aventures et de persécutions sans fin. Dénoncé par sa propre famille, dépouillé de ses biens, emprisonné malgré la protection du comte de Montferrat, il s'évada enfin des cachots de l'inquisition et parcourut la Lombardie en enthousiasmant la jeunesse par ses leçons éloquentes et ses prédications hardies. Il trouva un peu de repos à Ferrare auprès de la généreuse duchesse Renée. C'est au milieu de cette vie si agitée qu'il écrivit quelques-unes de ses plus touchantes *Méditations*, et quelques traités religieux et philosophiques. Enfin, traduit de nouveau devant l'inquisition, il ne put sauver ses jours qu'en quittant sa patrie. Il partit de Lucques en 1542, se rendit à Zurich avec des lettres de la duchesse de Ferrare, revint, au milieu de mille dangers, chercher sa femme et ses enfants et s'établit enfin à Lausanne, où il fut chargé pendant cinq ans de la direction du collége. Ici la vérité nous oblige de dire ce qu'ont tu la plupart des biographes de Curione, et ce qu'établissent les lettres mêmes de Curione et de ses amis, dont les manuscrits sont conservés à Bâle et à Zurich : il dut quitter le collége et Lausanne, à cause d'une affaire de mœurs d'une nature grave et sur laquelle il n'a jamais donné d'explications suffisantes. Cependant sa science et le courage avec lequel il avait enduré la persécution lui firent trouver à Bâle, non-seulement un asile, mais bientôt une chaire d'éloquence à l'Académie. Il vécut dans cette ville, qui était alors un des principaux refuges ouverts aux persécutés de tous les pays et de toutes les sectes, même du calvinisme. Il écrivit un très-grand nombre d'ouvrages, la plupart théologiques, très-originaux pour le temps et encore remarquables aujourd'hui par la pureté et l'élégance *cicéronienne* du latin. Ses bons rapports avec les théologiens et les magistrats ne furent troublés qu'en deux occasions. D'abord, après le supplice de Michel Servet, Curione fut tenté de protester ouvertement contre cette violation de la liberté de conscience. Il écrivit même un ouvrage dont le manuscrit autographe en latin existe encore à Bâle, sous ce titre : *Apologie d'Alphonse Lyncurius pour Michel Servet*. Il se trouve aux archives de l'Eglise, dans le même volume qui contient aussi le brouillon du beau traité de Castalion : *Contra Calvinum*. Calvin nous apprend que Curione était un des trois professeurs de l'Académie de Bâle qui, « bien qu'ils s'accordassent ensemble *comme chien et chat* (*sic*), avaient cependant conspiré en une seule chose, savoir, qu'on ne doit point mettre à mort les hérétiques! » Mais, tandis que son courageux collègue Castalion publiait deux admirables traités en faveur de la liberté de conscience, Curione supprima le sien et se défendit même auprès des théologiens de toute sympathie pour Servet. L'autre circonstance est bien plus à son honneur. Ce fut la publication d'un livre qui eut un grand retentissement au XVIe siècle : *De Amplitudine regni Dei* (*Vaste étendue du royaume de Dieu*). Il veut démontrer que le nombre des élus et par conséquent des futurs bienheureux est bien plus grand que celui des réprouvés. Les calvinistes rigides virent dans cette extension du nombre des élus une opinion contraire à leur sombre dogme de la prédestination. Curione conserva cependant sa place jusqu'à sa mort (1569). Ses dernières années furent attristées par de cruelles douleurs domestiques, dont on trouvera le touchant récit dans un ouvrage où l'érudition se cache sous la grâce du style, les *Récits du XVIe siècle*, de M. Jules Bonnet (1864). Le savant historien d'*Olympia Morata* et d'*Aonio Paleario* a peint la famille de Curione et Curione lui-même avec une vérité et une sympathie auxquelles nous ne pourrions qu'applaudir s'il ne s'y mêlait parfois une sévérité qui va jusqu'à l'injustice pour un des compagnons d'exil de Curione, le noble et infortuné Castalion. On a de Curione de nombreux ouvrages de controverse, parmi lesquels nous citerons : *Opuscula* (Bâle, 1544-1571, in-4º), recueil de divers traités; *Pasquilli ecstatici de rebus partim superis, partim inter homines in christiana religione passim hodie controversis, cum Morphorio colloquium* (in-8º, sans date ni nom de lieu); cet ouvrage curieux, le plus remarquable de l'auteur, a eu plusieurs éditions et a été traduit en italien, en allemand, en français. Citons aussi *Selectarum epistolarum libri duo* (Bâle, 1553, in-8º). — Son fils, Cælius-Horace CURIONE, né à Casal en 1534, mort en 1564, fut professeur de médecine à Pise, et traduisit de l'italien en latin divers écrits publiés à Bâle (1550, in-8º). — Cælius-Augustin CURIONE, frère du précédent, né à Salo en 1538, mort en 1567, occupa une chaire d'éloquence à Bâle. Son principal ouvrage a pour titre : *Saracenicæ historiæ libri tres* (Bâle, 1567, in-fol.). — Angélique CURIONE, sœur des deux précédents, née à Lausanne en 1543, morte en 1564, cultiva avec succès les lettres et les langues, et aida son père à collationner les auteurs latins sur les manuscrits. Les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn contiennent trois de ses lettres.

CURIOSITÉ s. f. (ku-ri-o-zi-té — lat. *curiositas;* de *curiosus*, curieux). Désir de savoir ou de voir : *Voilà Psyché fort embarrassée : deux* CURIOSITÉS *à la fois!* (La Font.) *Il y a deux sortes de* CURIOSITÉS *: l'une d'intérêt, qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui peut nous être utile; l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent.* (La Rochef.) *Notre* CURIOSITÉ *s'étend nécessairement avec nos besoins.* (J.-J. Rouss.) *La* CURIOSITÉ *est un besoin pour qui sait penser, surtout lorsque ce désir est animé par une sorte de dépit de ne pouvoir se satisfaire.* (D'Alemb.) *L'instruction fait naître la* CURIOSITÉ. (Mme de Staël.) *La* CURIOSITÉ *est un des grands mobiles du théâtre.* (Mme de Staël.) *La* CURIOSITÉ *a perdu plus de jeunes filles que le penchant.* (Mme de Puysieux.) *Si la* CURIOSITÉ *est l'effet de l'ignorance, elle en est aussi le remède.* (Beauchêne.) *Le sentiment d'une insatiable* CURIOSITÉ *possède l'âme aux premiers temps de la vie.* (L. Figuier.) *La* CURIOSITÉ *est le premier attribut du système sensible, la première faculté active de notre entendement.* (Alibert.) *Quand la débauche n'abrutit pas l'homme, une des suites nécessaires est une étrange* CURIOSITÉ. (A. de Musset.) *La* CURIOSITÉ *de l'esprit humain n'a d'égale que sa faiblesse.* (E. Saisset.) *On est bien fort quand on a pour soi le sentiment de l'intérêt général et le soutien de la* CURIOSITÉ *publique.* (Prév.-Parad.) *Les années de la complète maturité n'égalent point en féconde* CURIOSITÉ *les premiers mois où s'éveille la conscience de l'enfant.* (Renan.)

Quel songe n'a pas fait, et que n'a pas tenté
L'âme que tu séduis, ô *curiosité!*
LAPRADE.

‖ Désir ardent et souvent indiscret de savoir, de surprendre, de pénétrer les secrets, les affaires d'autrui : *Punir la* CURIOSITÉ *d'un enfant. La* CURIOSITÉ *est le défaut des enfants qui ne savent rien et des sots qui s'occupent des sottises d'autrui.* (Mme de Puysieux.) *La* CURIOSITÉ *n'est d'ordinaire que l'appétit de la malignité.* (Latena.) *Depuis le mythe d'Eve jusqu'à la fable de Pandore et jusqu'au conte de Barbe-Bleue, la tradition ne tarit pas sur la* CURIOSITÉ *féminine.* (Challemel-Lacour.)

La *curiosité* naît de la jalousie.
MOLIÈRE.

N'en doutons point, la *curiosité*
Fut le canal de notre adversité.
J.-B. ROUSSEAU.

La *curiosité*, quand par elle on commence, [pense.
Conduit beaucoup plus loin quelquefois qu'on ne
ANDRIEUX.

Imprudence, babil et sotte vanité,
Et vaine *curiosité*
Ont ensemble étroit parentage.
LA FONTAINE.

— Désir de voir quelqu'un, de le connaître ou de connaître ce qui le touche : *Puisque mes amis ont* CURIOSITÉ *de moi, lisez-leur ce bavardage.* (Mme d'Epinay.) ‖ N'est plus usité.

— Soin, application, désir : *De rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins, leur* CURIOSITÉ *ne s'étend point jusque-là.* (La Bruy.) ‖ Ce sens a vieilli.

— Goût, passion d'amateur pour les choses originales, rares, en quelque genre que ce soit : *La* CURIOSITÉ *n'est pas un goût pour ce qui est bon ou beau, mais pour ce qui est rare.* (La Bruy.) *Quand on donne dans la* CURIOSITÉ, *l'on est toujours voisin de l'excès.* (Dussault.) ‖ Objet curieux, rare, d'une originalité quelconque : *Collectionner des* CURIOSITÉS. *On montra cette arme comme une* CURIOSITÉ. *Il suffit qu'une chose vienne de loin pour qu'elle soit classée comme* CURIOSITÉ. (Mme de Bradi.) *On ramasse les* CURIOSITÉS *et on les met dans les musées pour la conservation.* (L. Veuillot.) ‖ Ensemble des amateurs, des curieux : *La* CURIOSITÉ *s'est émue à l'annonce de cette découverte.*

— Particulièrem. Grande boîte dans laquelle les Savoyards portent des objets qu'ils offrent de montrer comme curieux.

— Littér. et B.-arts. Recherche, finesse de détail, soin délicat : *Tableau peint avec* CURIOSITÉ. *Horace porte dans ses descriptions cette* CURIOSITÉ, *cette ciselure de diction qui ne l'abandonne jamais dans ses odes.* (Ste-Beuve.)

— Loc. adv. *Par curiosité*, Par un sentiment de curiosité : *J'irai* PAR CURIOSITÉ. *J'entrai comme la foule,* PAR CURIOSITÉ. ‖ Pour la rareté, l'étrangeté du fait : PAR CURIOSITÉ, *je voudrais que vous vissiez cela.* On dit aussi POUR LA CURIOSITÉ DU FAIT.

— **Epithètes.** Attentive, vigilante, éveillée, excitée, surexcitée, provoquée, impatiente, vive, active, avide, vaine, frivole, fatale, funeste, dangereuse, blâmable, coupable, criminelle, folle, détestable, juste, naturelle, légitime, satisfaite, trompée, déçue.

— **Encycl.** Beaucoup de définitions ont été données de la *curiosité*. Quelques-uns la considèrent comme un défaut, d'autres l'érigent en qualité. Nous croyons, nous, qu'elle est en réalité de deux sortes, qui elles-mêmes se subdivisent en : 1º inutile, dangereuse; 2º utile, nécessaire.

Inutile, elle ne s'attache qu'à des bagatelles, telles que les cancans, les faux bruits, la consultation des almanachs pour savoir quel temps il fera, la lecture des traités de songes pour en tirer des pronostics, la recherche des scandales; c'est la *curiosité* des gens oisifs, des fainéants, des petits esprits, des cervelles étroites.

Dangereuse, elle est le fait des hommes faibles ou incomplets, dont l'organisation est vicieuse, le cerveau malade ou la moelle ramollie; tels sont ceux pour qui les sortiléges, la magie, les miracles, les superstitions, les tables tournantes, le spiritisme, sont actes de foi, et qui passent leur temps à approfondir ces billevesées, ces balivernes, ces mensonges.

Utile, elle comprend tout ce qui se rapporte aux voyages, à l'histoire, aux sciences physiques, aux sciences naturelles, etc.

Nécessaire, elle s'applique aux découvertes, aux inventions, à tous les progrès de l'humanité.

En y réfléchissant, il nous semble que cette énumération des diverses sortes de *curiosité* est encore incomplète, et qu'après la *curiosité* dangereuse il aurait fallu placer la *curiosité* indiscrète. Ce petit oubli nous donne l'occasion de mettre le bouquet à la fin. La *curiosité* indiscrète, tout le monde la connaît et la pratique plus ou moins. Elle consiste à découvrir la marmite de son hôte, pour savoir ce qu'on aura à dîner; à demander à une dame l'âge de sa sœur cadette, etc. Voltaire avait en horreur cette odieuse espèce de *curiosité*. Recevant à Ferney un homme connu par son habitude d'accabler tout le monde de questions : « Je vous préviens, lui dit-il tout d'abord, que je ne sais pas un mot de tout ce que vous allez me demander. » Souvent la *curiosité* indiscrète a été cruellement punie. Un jour, passant dans l'appartement de Mme de Choiseul tandis qu'elle faisait sa correspondance, M. de La Condamine s'approcha doucement pour lire par-dessus son épaule ce qu'elle écrivait. Mme de Choiseul s'en aperçut et continua sa lettre en ajoutant : « Je vous en dirais bien davantage, si M. de La Condamine n'était pas derrière moi, lisant ce que je vous écris. — Ah! madame! s'écria La Condamine, rien n'est plus injuste! Je vous assure que je ne lis pas. » Archinaïf, le savant!

— Littér. *Curiosités littéraires.* Ecrire tous les détails curieux et intéressants que présente l'histoire des lettres, ce serait écrire des volumes, et en effet le nombre des ouvrages composés à ce sujet est considérable. Sous les titres variés d'*Anas*, *Mélanges*, *Récréations*, *Singularités*, *Mémoires de littérature*, des auteurs ont touché avec finesse certains points, certaines époques littéraires; d'autres ont rassemblé les faits, les idées, les genres qui se distinguent par le plus d'étrangeté et de bizarrerie. Parmi ces derniers, nous citerons principalement M. Ludovic Lalanne qui, dans ses *Curiosités littéraires*, a donné un choix heureux et un résumé substantiel des ouvrages antérieurs.

Beaucoup de ces *curiosités* occupent dans notre *Dictionnaire* une place spéciale. Ainsi différentes sortes de vers qui constituent des tours de force puérils ou spirituels : les vers figurés, rétrogrades, lettrisés, lipogrammatiques, rapportés, en écho, léonins, métriques, blancs, monorimes, fraternisés, enchaînés, brisés, protées, monosyllabiques. Ainsi ces autres tours de force qui s'appellent acrostiches, anagrammes, bouts-rimés, etc. Ainsi encore le genre burlesque et le genre macaronique, les principales querelles littéraires, les sociétés et réunions d'écrivains, d'érudits, de poëtes, de chansonniers, et même les Académies, où la singularité, voire le ridicule, se glissent quelquefois.

Mais il est d'autres *curiosités* de l'histoire littéraire qui trouveraient difficilement à se classer sous des titres particuliers, et que doit cependant enregistrer un ouvrage encyclopédique. Nous allons les réunir ici en assez grand nombre pour que le tableau ne soit pas trop incomplet, et sans toutefois nous perdre dans des détails qui pourraient devenir fastidieux.

Parlons d'abord des anciens : *A Jove principium.* S'il est vrai, comme on l'a répété tant de fois, qu'ils ont été nos maîtres dans les lettres et les arts, il faut bien reconnaître aussi que cette supériorité n'est pas toujours un bénéfice pour eux. C'est surtout dans le domaine poétique, on le sait, que le caprice, la bizarrerie, le fantasque, le burlesque, se sont donné carrière, et, sous ce rapport, les anciens ne se sont pas montrés plus raisonnables que les générations postérieures, jusques et y compris celle qui forme le contingent du XIXe siècle.

Parmi les nombreux poëtes qui de tout temps ont existé, très-peu, il faut bien le reconnaître, furent inspirés et dignes de ce nom. La majorité se contenta d'une honnête médiocrité, d'une plate imitation plus ou moins déguisée, satisfaite de jouir des priviléges et des immunités accordés par la foule à tous ceux qui portent le nom de fils d'Apollon, lors même qu'ils riment malgré lui. Quelques-uns pourtant se montrèrent plus difficiles : ne pouvant trouver l'inspiration ni la beauté, ils cherchèrent la difficulté, semblables à ce peintre de l'antiquité à qui Apelle avait dit en voyant une Vénus peinte par lui : « Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche. » Ainsi de ces poëtes qui, ne pouvant atteindre à l'éloquence ni à la sublimité, ont eu recours à l'ingéniosité et à la difficulté. Alors on vit naître les pièces de vers qui affectaient les formes les plus diverses dans leur structure, celles où il fallait tantôt ne pas faire usage d'une lettre de l'alphabet, tantôt au contraire commencer tous les mots par cette même lettre. Ce n'était plus œuvre de poëte, c'était œuvre de calculateur ou de mécanicien. L'antiquité, aussi bien que notre époque, a vu ces abus déplorables de l'esprit, et des poëtes du plus grand talent eux-mêmes, entraînés par l'exemple, ont sacrifié à ce mauvais goût. Chez les Grecs, Simmius de Rhodes avait fait les *Ailes*, l'*Œuf* et la *Hache;* Dosiadas, les *Deux Autels;* Théocrite, la *Syrinx*, et Porphyrius, l'*Autel*, la *Syrinx* et l'*Orgue*. Ces pièces, il est vrai, sont des chefs-d'œuvre dans leur genre, et les Grecs restent inimitables même dans les futilités. Les *Ailes* sont composées chacune de six plumes, c'est-à-dire de six vers qui les imitent, et qui par conséquent diminuent graduellement de mesure et de longueur jusqu'au dernier, qui n'a que trois syllabes. Pour que la forme et le sujet de sa pièce de vers fussent en rapport, Simmius y a fait parler l'Amour, à qui les ailes conviennent très-bien. Dans la pièce intitulée : l'*Œuf*, il y avait plus de difficultés à vaincre; chacun des bouts est formé de tout petits vers qui s'allongent progressivement jusqu'au milieu. Ces vers sont de différents mètres, et l'auteur, pour redoubler le mérite, a choisi ceux qui étaient les plus difficiles et les moins usités. Mais cette complication n'est pas la seule, il y en a une bien plus grande, et moins souvent imitée. Lus de suite, ces vers sont inintelligibles et ne présentent aucun sens; pour avoir le mot de l'énigme, il faut aller du premier vers au dernier, du second à l'avant-dernier, du troisième à l'antépénultième, et ainsi jusqu'au milieu. Il a fallu les travaux de nombreux scoliastes pour découvrir le sens caché de cette pièce. La pièce de vers de la *Hache* est à deux côtés, et les vers, par leur diminution graduelle, en expriment la figure; comme ceux de la pièce de l'*Œuf*, il faut les renverser pour les comprendre. Simmius a pris pour sujet Epéus, fabricateur du cheval de Troie, traçant une inscription sur sa hache, qu'il consacre à Minerve. Le sujet est non-seulement ingénieux, mais encore bien traité, et, malgré la gêne que le poëte s'est imposée, ses vers sont harmonieux et intelligibles. Dans sa pièce des *Autels*, Dosiadas s'est servi de vers fort inégaux; il a imité le foyer, les moulures et les bases élargies gracieusement. La forme extérieure des autels renferme plus d'élégance et de poésie que les vers eux-mêmes. L'un de ces autels déclare qu'il est un autel poétique, que le sang des victimes ne le rougit jamais, que la fumée des parfums ne saurait le noircir, et qu'il est l'ouvrage des Muses et des Grâces où les poëtes peuvent venir sacrifier sans crainte. Théocrite, le doux chantre des amours champêtres, a sacrifié au goût qui régnait de son temps, et fait un badinage de ce genre appelé *Syrinx* ou la *Flûte de Pan*. Cette pièce est formée de dix tuyaux de deux vers chacun, formant la syrinx; ils décroissent graduellement et imitent avec assez d'exactitude la forme de cet instrument usité dans l'antiquité, et que Tibulle a ainsi décrit : « La flûte, suite toujours décroissante de roseaux, dont le dernier, qui est aussi le plus petit, tient avec de la cire. » Dans ce petit poëme, Théocrite consacre au dieu Pan sa flûte pastorale : une expression qu'il emploie est à noter pour bien constater que les jeux de mots n'avaient pas dans l'antiquité moins de retentissement qu'ils n'en ont aujourd'hui. Pour désigner Pénélope, il se sert du calembour mis en circulation par Homère, et l'appelle la *femme de personne*, se séparant en cela de cette mauvaise langue d'Horace, qui